

# Licence de sciences et techniques

## Du génie logistique

Code diplôme 20512212  
RNCP 24426

---

CFA UNION  
8 boulevard Dubreuil  
91400 ORSAY  
[contact@cfa-union.org](mailto:contact@cfa-union.org) / [www.cfa-union.org](http://www.cfa-union.org)

*Mobilité internationale du CFA UNION*

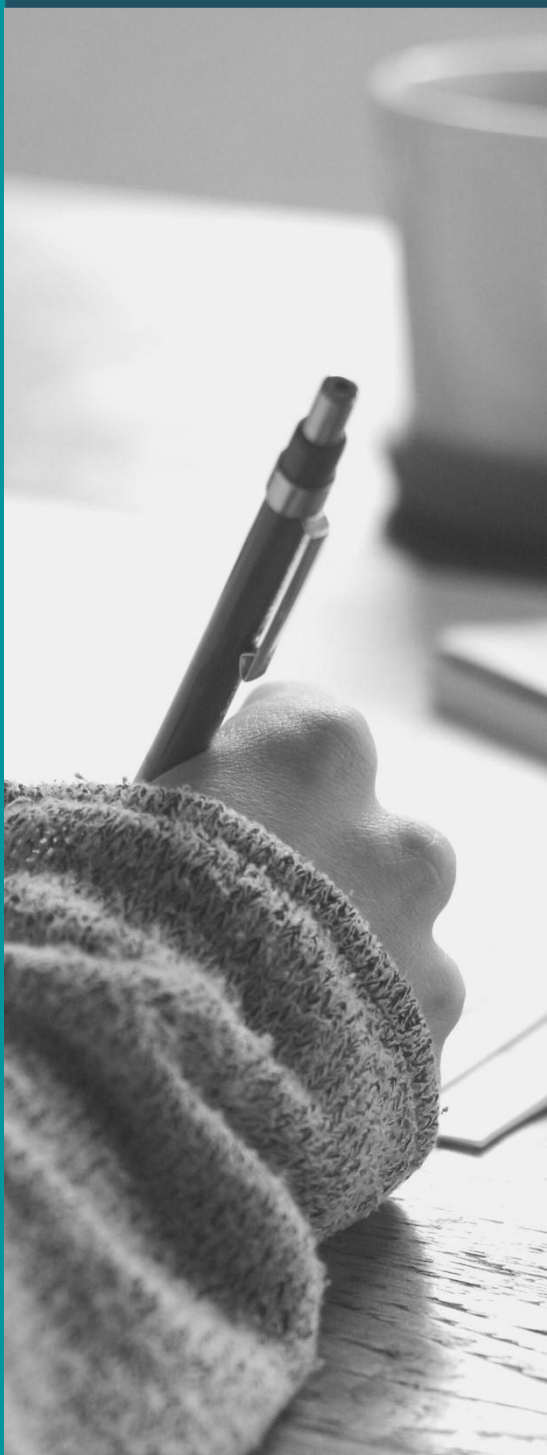


Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

# SOMMAIRE

<b>Vos contacts</b>	<b>P.2</b>
<b>Les dates clefs de la formation</b>	<b>P.3</b>
<b>Présentation du diplôme :</b>	
- <b>Conditions d'admission</b>	<b>P.4</b>
- <b>Objectifs de la formation</b>	<b>P.4</b>
- <b>Métiers visés</b>	<b>P.4</b>
- <b>Compétences acquises</b>	<b>P.4</b>
- <b>Modalités d'organisation</b>	<b>P.5</b>
- <b>Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme</b>	<b>P.5</b>
- <b>Durée de la formation</b>	<b>P.5</b>
<b>Le programme</b>	<b>P.6</b>
<b>Le calendrier d'alternance</b>	<b>P.7</b>
<b>Les moyens humains</b>	<b>P.8</b>
<b>Fiche RNCP</b>	<b>P.9</b>

# VOS CONTACTS



## ♦ Contacts Pédagogiques

### Responsable de la formation :

Madjid YACINE  
tél : 01.39.25.56.68  
madyacine@yahoo.fr

### Secrétariat pédagogique :

Marie-Pierre SALIBA  
tél : 01.39.25.55.15  
marie-pierre.saliba@uvsq.fr

*Lieu de la formation : Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines  
5-7 boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt cedex  
Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines*

## ♦ Contacts CFA

### Conseiller formation :

Mélanie TAUPIN  
01 69 15 35 10 / [melanie.taupin@cfa-union.org](mailto:melanie.taupin@cfa-union.org)

### Service financier :

Hanane AABOU  
01 69 15 35 24 / [hanane.aabou@cfa-union.org](mailto:hanane.aabou@cfa-union.org)

### Référent handicap :

Anna TOTH  
01 69 15 35 12 / [anna.toth@cfa-union.org](mailto:anna.toth@cfa-union.org)

### Adresse postale :

**CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY**

# DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur Dossier/tests/entretien

Plusieurs parcours possible, éco-gestion ou AES, scientifique ou informatique : plus de détails plus loin.

- Date de la formation : 04/09/2023 au 10/09/2024
- Réunion d'information destinée aux stagiaires : 04/09/2023
- Date de la rentrée universitaire : 04/09/2023

# Présentation du diplôme

## ➤ Conditions d'admission :

Etudiants poursuivant le cursus depuis le 1er semestre de la licence ou à ceux titulaires d'un DUT GLT, OPG (organisation et gestion de production) DUT QLIO - BTS Transport et Logistique ou autre DUT (GACO-TC) et autres parcours type éco-gestion, sous réserve d'équivalence de leurs parcours. Des passerelles sont prévues pour les candidats ayant suivi un parcours AES, scientifique et informatique ainsi que pour les étrangers d'un niveau équivalent ou supérieur à BAC +2.

Modalités : dossier et entretien.

Dossier de candidature accessible par le lien : e-candidatures, adresser un mail à : [cecile.boisgontier@uvsq.fr](mailto:cecile.boisgontier@uvsq.fr)  
Tél : 01 39 25 56 54.

## ➤ Objectifs de la formation :

Les objectifs théoriques et les objectifs professionnels de cette formation sont très imbriqués : compréhension et conception de systèmes intégrant au sein de chaînes logistiques, la mise en service, le soutien logistique, la destruction, le recyclage et le processus de réinsertion (éco-logistique, reverse logistic,...).

## ➤ Métiers visés :

Plusieurs perspectives pour les apprentis : l'accès de plein droit aux masters présentés dans le domaine Droit, Economie, Gestion (Masters Gestion de l'environnement) et/ou sciences de gestion ou à tout autre master à dominante sciences économiques La licence des sciences et techniques du génie logistique, peut permettre aux apprentis ayant validé 60 crédits des semestres 5 et 6, de se positionner sur le marché du travail, sur des postes de cadres intermédiaires fonctionnels ou la poursuite des études en logistique vers le master professionnel e-logistique et supply chain durable.

## ➤ Les compétences acquises durant la formation :

Les compétences développées portent essentiellement sur les :

- compétences instrumentales, à travers la maîtrise d'outils (GPAO), logiciels statistiques et mathématiques, l'utilisation des techniques d'enquête ;
- compétences relationnelles, à travers la maîtrise de la communication par écrit et orale en français et en anglais, de l'organisation et de la mise en œuvre du travail collaboratif (étude de cas, projet...), de la capacité à s'adapter à un contexte international et multiculturel.
- compétences spécifiques à ce parcours (S4 à S6), à travers une imbrication entre objectifs théoriques et les objectifs professionnels de cette formation. C'est-à-dire, la compréhension des systèmes intégrés au sein des chaînes logistiques, leurs mises en service, le soutien logistique qui les accompagne, la destruction, le recyclage et le processus de réinsertion (éco-logistique et reverse logistique), les liens entre les acteurs de la chaîne logistique et l'exploitation de cette même chaîne au travers des outils informatiques généraux ou spécifiques, .....

### ➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 1 an à raison de 525 heures par an en alternance hebdomadaire : de septembre à fin décembre, 3 jours en formation et 2 jours en entreprise ; janvier à fin avril : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise ; temps plein en entreprise de mai à sept. avec soutenance de mémoire de fin d'études en septembre.

Chaque apprenti a un tuteur académique, enseignant de la formation, qui assure le suivi de sa formation en entreprise. Le tuteur académique rencontre individuellement l'apprenti lors des périodes académiques. Il rencontre le maître d'apprentissage et l'apprenti au moins deux fois par an (1er et 2eme semestre), et autant que de besoin.

De plus, un carnet de liaison personnel pour chaque apprenti est renseigné par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur académique. Trois fiches de suivi (voir le chapitre évaluation de la formation en entreprise) sont renseignées par le maître d'apprentissage à la fin de chaque période d'apprentissage pour évaluer l'activité de l'apprenti en entreprise au regard des différentes compétences à acquérir par l'apprenti au cours de la formation.

### ➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Par contrôle continu : le détail peut être consulté dans le "modalités de contrôle de connaissances (MCC) / modalités de contrôle de connaissances et compétences (MC2C) consultable ici :

C

<https://www.uvsq.fr/examens-reglements>

La formation académique est évaluée à l'école en contrôle continu. Les activités professionnelles de l'apprenti sont évaluées quant à elles conjointement par les deux parties (entreprise et école).

Au cours de l'année de formation, une mobilité internationale d'une durée d'une semaine/quelques jours est organisée, en tant que projet des apprentis.

### ➤ **Durée de la formation**

1 an – 525 heures

# Programme simplifié de la formation

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Remise à niveau	Logistique – mathématiques	28 h
Gestion et économie	Comptabilité générale – comptabilité analytique et contrôle de gestion – relations économiques internationales	48 h
Méthodes opérationnelles de la logistique	Statistiques des procédés et de la qualité – planification des projets – graphes – ordonnancement – analyse de données prévision en entreprise	102 h
Informatique	Enquêtes - Sondages – analyse et Merise – système informatique atelier informatique – progiciels – EDI – échange de données informatisées	124 h
Logistique	Achats distribution – logistique et pilotage des flux gestion des transports – logistique internationale – norme et certification - qualité en logistique	110 h
Gestion de la production et GPAO	Gestion de production – GPAO	34 h
Anglais	Préparation au TOEIC	48 h
Droit		24 h
Projet – mémoire d'entreprise	Préparation à un mémoire écrit et soutenance orale	7 h
TOTAL		525 h





# Les moyens

- **Sur demande**

<https://www.uvsq.fr/laboratoires>

Répertoire national des certifications professionnelles

## LICENCE - Licence Economie et gestion (fiche nationale)

Active

N° de fiche : RNCP24426

**Nomenclature du niveau de qualification** : Niveau 6

**Code(s) NSF :**

- 122 : Economie

**Formacode(s) :**

- 32054 : direction entreprise
- 32663 : comptabilité

**Date d'échéance de l'enregistrement** : 01-01-2024

### RESUME DE LA CERTIFICATION

#### Activités visées :

- Participation à la réalisation d'études économiques
- Contribution à la réalisation d'études de marché
- Assistance à la réalisation d'études de coûts et de performances d'une organisation
- Assistance à la direction dans la définition et le suivi de la stratégie
- Prévisions d'activité et les procédures de contrôle des résultats
- Assistance à la gestion

#### Compétences attestées :

- Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.
- Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.
- Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en œuvre des décisions des organisations.
- Observer, décrire et évaluer la mise en œuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Comprendre au moins une langue étrangère et s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans cette langue

*Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.*

## CERTIFICATEURS

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	13002573700011	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	-
UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	19290346600014	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	19350936100013	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	19561718800600	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	19624401600016	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	19660437500010		
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA	19660437500010		
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	19691774400019		
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014		
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010		
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015		
UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS	13002995200012		
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	19762762300097		
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013		
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017		
UNIVERSITE DE TOULON	19830766200017		
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375		
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321		
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014		
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010		
UNIVERSITE PARIS XIII.PARIS-NORD	19931238000017		
UNIVERSITE PARIS VIII.PARIS VINCENNES	19931827000014		
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013		
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011		
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016		
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054		

## BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>RNCP24426BC01</p> <p>Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les principaux concepts de la gestion des organisations dans le cadre des analyses en : comptabilité, finance, marketing, stratégie, gestion des ressources humaines, systèmes d'information.</li> <li>• Mobiliser les principaux concepts de l'économie: micro-économie, macro-économie, monnaie et finance, politique économique, pour l'étude et l'interprétation de documents économiques.</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC03</p> <p>Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les méthodes et techniques de la gestion courante des organisations pour préparer et mettre en oeuvre des décisions des organisations.</li> <li>• Observer, décrire et évaluer la mise en oeuvre par une organisation des principes managériaux fondamentaux.</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC04</p> <p>Usages digitaux et numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC05</p> <p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC06</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC07</p> <p>Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et valoriser son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs</li> </ul>	
<p>RNCP24426BC08</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	

## **Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

### **SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI**

#### **Secteurs d'activités :**

- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique
  
- S : Autres activités de services

#### **Type d'emplois accessibles :**

- Chargé d'études économiques commerciales ou statistiques
- Chargé d'affaires
- Adjoint contrôleur de gestion
- Adjoint conseiller financier
- Attaché de direction PME-PMI
- Assistant chef de projet
- Chargé d'enquête

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

#### **Code(s) ROME :**

- M1403 - Études et perspectives socio-économiques
- M1604 - Assistanat de direction
- M1204 - Contrôle de gestion
- M1605 - Assistanat technique et administratif
- M1203 – Comptabilité

## Références juridiques des réglementations d'activité :

### VOIE D'ACCES

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Prérequis distincts pour les blocs de compétences : Non

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou étudiant -	X		Leur composition comprend : Une moitié d'enseignants chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : Une moitié d'enseignants chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : Une moitié d'enseignants chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : Une moitié d'enseignants chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience	X		Leur composition comprend : Une moitié d'enseignants chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie Française	X	

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

### BASE LEGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"><li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur</li><li>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li><li>- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li><li>- <b>Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence</b></li><li>- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</li><li>- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</li></ul>

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Université Gustave Eiffel, arrêté du : 05/06/2020
-	Université de Paris, arrêté du : 25/02/2020
-	Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 16/07/2020 (ancien arrêté du 05/06/2015)
-	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 15/07/2020 (ancien arrêté du 03/03/2016)
-	Université Paris-Saclay, arrêté du : 07/12/2021
-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018</li> <li>- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016</li> <li>- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017</li> <li>- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015</li> <li>- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016</li> <li>- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017</li> <li>- Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017</li> <li>- Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018</li> <li>- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017</li> <li>- Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017</li> <li>- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017</li> <li>- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018</li> <li>- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017</li> <li>- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016</li> <li>- Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017</li> <li>- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018</li> <li>- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018</li> <li>- Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017</li> <li>- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018</li> <li>- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018</li> <li>- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018</li> <li>- Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017</li> <li>- Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018</li> <li>- Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017</li> <li>- Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015</li> <li>- Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016</li> <li>- Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016</li> <li>- Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016</li> <li>- Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018</li> <li>- Université Panthéon Assas - Paris 2, arrêté du : 03/11/2014</li> <li>- Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015</li> <li>- Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017</li> <li>- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015</li> <li>- Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017</li> <li>- Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017</li> <li>- Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016</li> <li>- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015</li> <li>- Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017</li> </ul>



**Référence autres (passerelles...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience
Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

**Statistiques :**

**Lien internet vers le descriptif de la certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Liste complète des organismes préparant à la certification](#)

[Fiche au format antérieur au 01/01/2019](#)